

Programme de Formation

Actualités de la protection sociale et de la mutualité

Organisation

Début :

Fin :

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

- Élus de la gouvernance d'une mutuelle (Administrateurs, délégués, membre du bureau)
- Responsables et collaborateurs des mutuelles.
- Personnes souhaitant se rapprocher du secteur mutualiste.

Objectifs pédagogiques

- Analyser les évolutions réglementaires du secteur mutualiste
- Comprendre les implications de la directive et des lois récentes
- Identifier les opportunités et défis liés à l'intelligence artificielle et au financement de la santé

Description

- 1. Introduction aux actualités mutualistes**
 1. Réglementation et évolution du secteur (Directive (UE) 2025/2, LFSS 2025, TSA, DORA, ROC, INTER-AMC, avis de l'ACPR)
- 2. Analyse des enjeux financiers et qualité des données**
 1. Qualité des données, fraude et recours contre tiers, situation des marchés financiers et placements
- 3. Débat : "grande sécu" vs "petits risques", la prévention, les limites du contrat responsable**
- 4. Comptabilité des mutuelles (éclairage des élus, lecture des comptes, présentation d'un bilan mutualiste)**
- 5. Financement de la santé, responsabilisation des "consommateurs", intelligence artificielle, automatisation, déserts médicaux, aidants et dépendance**
- 6. Synthèse et échanges sur les valeurs mutualistes**

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Modalités pédagogiques



- **Apports théoriques** : présentation des concepts clés, modèles et méthodologies par des experts du domaine. Utilisation de supports visuels et d'exemples concrets pour faciliter la compréhension.
- **Échanges et discussions** : sessions interactives permettant aux participants de partager leurs expériences, poser des questions et débattre des enjeux actuels. Animation de tables rondes et de groupes de réflexion pour favoriser l'apprentissage collaboratif.
- **Études de cas** : analyse approfondie de situations réelles ou fictives pertinentes au domaine d'étude. Travail en petits groupes pour développer des solutions et stratégies, suivi de présentations et de feedback constructif.



Moyens et supports pédagogiques

- **Support de formation numérique** : Plateforme d'accès aux modules de cours, quiz d'auto-évaluation, ressources téléchargeables (PDF, infographies)
- **Études de cas** : Analyses approfondies de situations réelles, scénarios complexes à résoudre en groupe, retours d'expérience d'entreprises, exercices de mise en pratique basés sur des cas concrets
- **Supports numériques** : Présentations multimédias, tableaux blancs virtuels, outils de collaboration en ligne.
- **Discussions et échanges** : Sessions de questions-réponses en direct.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation sera continue avec des questions, discussions, exercices pratiques et études de cas pour vérifier l'application des connaissances. Une synthèse et un feedback en fin de formation mesureront les acquis et la réalisation des objectifs pédagogiques. Un Certificat de Réalisation signé par le Responsable de l'organisme de formation et mentionnant les compétences visées est remis au participant à la fin de la formation. Le contenu de ce document atteste la mise en œuvre du processus d'évaluation.

La présente formation, dans sa configuration actuelle, n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation formelle en termes de taux de satisfaction et de pourcentage de réussite des participants.



Informations sur l'admission

Inscriptions : Les pré-inscriptions se font en ligne sur notre site web, via l'extranet Entreprise ou par mail à formation@ugm-opera.fr jusqu'à deux semaines avant le début de la formation en inter.

Pour les demandes en Intra, un délai de prévenance de minimum 6 semaines avant la date de formation souhaitée est requis.

Les places sont attribuées par ordre d'inscription et sous réserve d'un nombre de participants minimum et de dossier administratif complet.

Conditions d'Annulation : Les annulations sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation avec remboursement intégral. Passé ce délai, un pourcentage des frais de formation sera retenu.



Informations sur l'accessibilité

Nos locaux ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cependant, un soutien personnalisé peut être mis en place pour les participants ayant des besoins



spécifiques.

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation.

Vous pouvez exprimer vos besoins spécifiques en nous écrivant à l'adresse handicap@ugm-opera.fr